



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-47992>

Département(s) de publication : **61**

Annonce n° **25-47992**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Conseil départemental de l'Orne - Infrastructures Territoriales - 27

Boulevard de Strasbourg CS 30528

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 22610001400134

**Ville :** Alençon

**Code postal :** 61017

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 61

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://orne.achatpublic.com>

**Identifiant interne de la consultation :** ACBDC HAIES

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Bureau marchés et gestion comptable

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Les documents sollicités au stade candidature sont indiqués au règlement de la consultation.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Chiffre d'affaires portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles. Voir article 5 du règlement de la consultation.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Moyens matériels, moyens humains (effectifs, encadrement), références de prestations similaires ou certificats de qualifications professionnelles. Voir article 5 du règlement de la consultation.

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 06/06/2025 à 17:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Département de l'Orne

**Critères d'attribution :** - Prix des prestations (60 %) analysé au vu du montant du détail estimatif (DE), document non contractuel servant uniquement à l'analyse - Valeur technique (40 %) appréciée au vu du mémoire technique que le soumissionnaire remettra à l'appui de son offre et qui sera analysé au vu : - de l'organisation générale comprenant également le planning proposé et le plan d'installation type prévu (12%) - de la méthodologie proposée tant pour la prospection que pour les travaux (12 %) - des dispositions pour la protection de l'environnement et la gestion des déchets (8 %) - des moyens humains et matériels dédiés (4%) - des moyens spécifiques pour assurer l'hygiène et la sécurité (4 %)

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Accord-cadre à bons de commande pour la plantation de haies bocagères.

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45112710

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Accord-cadre à bons de commande pour des travaux de plantations de haies bocagères dans le cadre de compensations environnementales.

**Lieu principal d'exécution du marché :** DEPARTEMENT DE L'ORNE

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** La présente consultation est une procédure adaptée, soumise aux dispositions des articles L2123-1 1°, R2123-1 1°, R2123-4 et R2131-12 2° du Code de la commande publique. Les prestations à réaliser feront l'objet d'un accord-cadre, sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 500 000 euros HT, conformément aux dispositions de l'article R2162-4 2° du Code de la commande publique. Le présent accord-cadre sera conclu à compter de sa notification pour une période ferme jusqu'au 31 décembre 2025. Il pourra être reconduit tacitement trois fois, par période de 12 mois, sans que sa durée totale ne puisse excéder le 31 décembre 2028. Le délai de validité des offres est fixé à 4 mois à compter de la date limite de réception des offres. Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française ou accompagnées d'une traduction en français, conformément à l'article R2151-12 du Code de la commande publique. Elles seront exprimées en EURO. Les variantes ne sont pas autorisées. Volet social : Dans un souci de promotion de l'emploi et de la lutte contre l'exclusion et conformément à l'article 20.1 du CCAG-Travaux et à l'article L2111-1 du Code de la Commande Publique, le Maître d'ouvrage a décidé d'inclure, dans le cahier des clauses administratives particulières (CCAP), une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. Le titulaire s'engage, à partir de la 2ème année (1ère année de reconduction et lors de toutes les périodes de reconduction, le cas échéant), à réaliser une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Pour tout bon de commande impliquant des travaux de plantations (lignes de prix 3001 et 3002 du Bordereau des prix unitaires), le titulaire devra effectuer 4 heures d'insertion par kilomètre de plantation à réaliser. Le titulaire devra également prendre en compte l'impact environnemental dans l'exécution des prestations conformément aux prescriptions du CCTP. Conformément à l'article R2123-5 du Code de la commande publique, l'acheteur se réserve la possibilité de recourir à la négociation sur chaque élément de l'offre. Toutefois, l'accord-cadre pourra être attribué sur la base de l'offre initiale, sans négociation. Il pourra être conclu des accords-cadres de travaux, sans publicité, ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations

similaires, conformément à l'article R2122-7 du Code de la commande publique. Les travaux seront financés selon les modalités suivantes : ressources propres (budget du Conseil départemental). Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Toutefois, en cas de groupement, la forme souhaitée est un groupement solidaire ou un groupement conjoint avec mandataire solidaire (article R.2142-24 du Code de la commande publique). Instance chargée des procédures de recours ou service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction de recours : Tribunal administratif 3 rue Arthur Le Duc 14000 CAEN Tél: 02.31.70.72.72 Fax : 02.31.70.72.92 Courriel : greffe.ta-caen@juradm.fr Adresse internet : <http://www.justice.gouv.fr> Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) Précisions concernant les délais d'introduction des recours : Recours possible devant le Tribunal administratif : . référé précontractuel, depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative), référé contractuel, dans les délais prévus aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, recours en contestation de validité du contrat qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/04/2025**